



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E204073

VALABLE JUSQU'AU 15/05/2025

ÉDITÉ LE 23/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/01/2024

Forme juridique : SARLNAT

Capital : DEPUIS LE 23/02/2024  
7 500

Raison sociale : ANGEE FRANCK

251 RUE ROGER PROVOST  
14140 LIVAROT-PAYS-D'AUGE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC lisioux

Siret : 983 819 616 00019

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 21891253804

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 21891253804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 06 11 92 53 50

Portable : 0611925350

Site Internet :

E-mail : angeefranck@gmail.com

Responsabilité légale :

ANGEE FRANCK GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 0

Tranche de classification : NC

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312 PROB	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	16/05/2024
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	16/05/2024
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	16/05/2024
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	16/05/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	16/05/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	16/05/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	16/05/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	16/05/2024

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN  
ZONE OBJECT'IFS SUD  
151, RUE PAUL BOUCHEROT  
B.P. 4  
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.